

1 – 23. L'immeuble de Jeanne Barret et Philibert Commerson de à Paris.

- P.Commerson aurait quitté Toulon sur Arroux en Août 1764 (cependant en juin 1764 il était à Paris puisqu'une lettre à GERARD est datée du 14 juin 1766, il indique être chez M.Villemet, négociant, rue du Paon Saint-Victor, Paris –lettre n° 10 dans Cap)
- Jeanne Barret était à Digoin pour sa déclaration de grossesse le 22 août 1764 (voir acte notarié)
- Jeanne Barret était officiellement gouvernante à Paris de P.Commerson le 6 septembre 1764 (voir testament de P.Commerson).
- L'immeuble a été localisé par Madame Yolande Zephirin (secrétaire générale de la Société Historique du V^e arrondissement (Paris) au 13 Rue des Boulangers. Bien que dans les actes du notaires on trouve aussi les n° 6 et seize.
- L'acte notarié du 30 août 1773, débute par le rappel du Procès Verbal du 22 août 1773. Il est indiqué que l'appartement est au 16 rue des Boulangers. C'est à cette occasion que C.Vachier indique l'emplacement du testament de P.Commerson, il y a ensuite la pose des scellés jusqu'au jour de l'inventaire de l'appartement.

Le 6 ou 16 rue des Boulangers à Paris ?



Archives Nationales, Paris, cote : MC/ET/LXXXIV/537

Transcription (non professionnelle):

Procès Verbal.

D'apposition de scellés mis par nous Jean Baptiste Joseph Thierry, avocat au Parlement, conseiller du Roy, Commissaire enquêteur et examinateur au Châtelet de Paris, sur les meubles et effets délaissés par sieur Philibert Commerson, docteur en médecine, médecin botaniste et naturaliste du Roy en un appartement au deuxième étage d'une maison seize rue des Boulangers, quartier Saint Victor appartenante à Monsieur Legendre, conseiller au Grenier à sel de Paris.

Le 13 rue des Boulangers à Paris

Madame Yolande Zephirin dans son article transcrit partiellement le contenu du document. Elle écrit : « Dans le préambule de LXXXIV, 534 daté du 30 août 1773, le notaire Regnault : précise : Clériade Vachier, exécuteur testamentaire annonce que le testament se trouve dans un secrétaire, dans l'appartement au 2^e étage, *maison rue des Boulangers*, appartenant à Monsieur Legendre, conseiller au Grenier à sel de Paris ».

Description de l'immeuble du 13 rue des Boulangers par Yolande Zephirin d'après l'acte notarié concernant l'immeuble:

Les différents actes de propriété portent tous la même description recopiée de l'acte d'acquisition de Jacques-Joseph Legendre. C'est donc la description de la maison telle qu'elle existait du temps de Commerçon. L'aspect général présente peu de changement avec l'immeuble tel qu'il existe encore.

<< . . . corps de logis simple ayant face sur ladite rue, élevée de 2 étages carrés et le 3^e lambrissé au-dessus d'icelui du rez-de-chaussée, couvert d'un comble à égout tant sur la rue que sur la cour, au derrière à gauche de laquelle cour en entrant est un retour d'équerre dudit corps de logis où est un autre pareillement élevé du rez-de-chaussée, de 2 étages carrés et d'un 3^e en mansarde, pointe de grenier au-dessus couvert de tuiles en comble, le tout tant sur la rue que sur la cour construit en pierre de taille à la hauteur du rez-de-chaussée et le surplus jusqu'en haut en pierre de taille au droit des tableaux des croisées et les emplacements des trumeaux en moellons et plâtres et à droite dudit corps de logis dernier désigné, au retour d'équerre est un édifice en pan de bois élevé de trois étages carrés au-dessus de celui du rez-de-chaussée couvert de tuile à comble en patte d'oie et égout sur ladite cour qui est pavée de grès ((augmentée du petit jardin qui existait à l'époque de l'acquisition du citoyen Humont)) au fond de laquelle en face de l'entrée de porte cochère est un appentis couvert d'ardoise servant de remise sous lequel est un puits

garni de ses margelles de pierre et support de fer pour les poulies, un grand jardin régnant au derrière et en toute la longueur du terrain qu'occupe ladite maison et tenant ainsi que la partie de la cour ci-devant jardin, au bout d'icelle à droite ((au citoyen Meunier, de l'autre à gauche à la Nation au lieu des ci-devant religieuses de la congrégation, et en partie aux représentants de la veuve Dubois en retour au derrière du corps de logis en aile de ladite maison au citoyen Truniaux ou autres)) . . .

NOTA — Les parties entre crochets sont celles qui ont été ajoutées 21 la description ancienne, au moment de l'acte de vente du 8 prairial an III (27 mai 1795). Vente à Barbin (XVII, 407).

Extrait de la page 123 du Colloque Commerson : Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion, numéro spécial, 1973.

A noter qu'elle précise que l'immeuble du n° 15 n'était pas une propriété Legendre, car il en avait été séparé lors d'une vente en 1740 suite à la faillite de M. Destourneaux. Par conséquent, il n'est pas évident que Jeanne Barret ait pu circuler dans le jardin de cette propriété mytoyenne.

Il y a deux localisations d'après les documents notariés de l'étude Regnault, toujours rue des Boulangers mais au n° 6 et au n° 16. Erreur du notaire ou erreur de localisation ? Une hypothèse : Monsieur Legendre aurait-il possédé le 6 ou 13 et le 16 rue des Boulangers ? C'est peu probable, mais cela serait à vérifier, d'autant plus que Madame Zephirin semble dire qu'il n'y avait pas de n° 16. Elle donne l'attribution des n° 19 au 31 et du n°22.

Vues actuelles de l'immeuble :

